

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du samedi 24 Octobre 2020**

L'an deux mille vingt, le 24 Octobre à neuf heures, le conseil municipal, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Jean-Pierre POLIN, Maire.

Etaient présents : Jean-Pierre POLIN, Jean-Pierre FOUCART, Jean-Luc VIAULT, Claudine POLIN, Vanessa DEMOULIN, Sabine PERNEE, Adrien DURON, Pauline LOISEAU.

Absent excusé : Marie-Paule LEJEUNE pouvoir à Jean-Luc VIAULT  
Nicolas DUBAUX pouvoir à Adrien DURON  
Gilles MICHEL pouvoir à Claudine POLIN,

Secrétaire : Jean-Pierre FOUCART

.....

- **Minute de silence** en hommage à Samuel Paty
- **Lecture et approbation** du compte rendu du 12 septembre 2020
- **Après en avoir délibéré**, le conseil municipal accepte d'accorder à la CARCT la compétence concernant les déclarations préalables de clôtures, ravalement etc.
- **Après en avoir délibéré**, le conseil municipal accepte la modification de la Taxe d'Aménagement (part communale) pour la Zone de l'Omois (FM Logistic) et de passer celle ci de 4% à 1%.  
Le vote a été le suivant : 6 voix pour et 5 abstentions.  
Il faut savoir que cette TA ne reviendra pas à la commune, mais à la CARCT pour aménager l'environnement de cette entreprise (route, réseaux). La taxe Foncière bâtie sera perçue par la commune.  
Certains conseillers considèrent qu'ils n'ont pas assez d'information pour justifier un vote positif.
- **Après en avoir délibéré**, le conseil municipal accepte de laisser la part communale de la TA du village à 4%.

**Mesdames Sabine Pernée et Pauline LOISEAU quittent la réunion.**

- **Après en avoir délibéré**, le conseil municipal accepte de passer le trottoir et le parking (chemin de Saint Robert) actuellement en domaine privé communal et de les classer en domaine public communal.
- **Après en avoir délibéré**, le conseil municipal accepte que l'ADICA effectue un dossier de demande de subventions pour les rejets d'eau pluviales et de voirie, rue de l'Eglise.

- **Après en avoir délibéré**, le conseil municipal est favorable à l'établissement du parc Eolien sur les communes de Bonnesvalyn, Monthiers et Sommelans.
- **Distributeur de pain.** Madame Vanessa Demoulin nous informe qu'elle a contacté 2 boulangeries de Château Thierry

La Fourmée des Fables décline cette demande.

La boulangerie Moreau réfléchit car pour être rentable, il faut vendre 100 baguettes par jour.

- **Logo communal**

Le concours communal sera confirmé par un courrier à chaque foyer avec un mini cahier des charges.

- **Terrain ex Château d'Eau**

Lors de la prochaine réunion, l'ensemble des conseillers apportera un projet pour l'utilisation de celui-ci.

- **Noel de la Commune**

Un mail est envoyé à tous les conseillers afin d'établir la procédure de distribution des cadeaux aux diverses personnes concernées. (Enfants, Adolescents et Anciens).

- **Halloween**

Suite aux décrets de la Préfecture, sans arrêté municipal, sans déclaration à la préfecture, il ne peut y avoir de rassemblement, donc cette animation ne peut avoir lieu.

- **Questions diverses et informations**

Suite aux diverses dégradations effectuées le 7 octobre 2020 sur le parking chemin de Saint Robert par Monsieur Bertrand Hoche, celui-ci a été convoqué en Mairie, un constat a été effectué par la gendarmerie et un courrier lui a été envoyé .  
Celui a réparé les dégradations qu'il avait effectuées sur le bien communal.

- **Informations Redevance incitative.**

Monsieur le Maire informe que celle-ci serait effective au mois de janvier 2022. La CARCT demande un report de 1 an pour finaliser le projet.

Il est prévu que le ramassage des Ordures Ménagères soit effectif sur 26 levées par an. Au delà un paiement à la levée sera fait.

Le but final est de diminuer au maximum nos déchets ménagers.

- **Information sur le tri des déchets du cimetière.**

La CARCT nous a fournie un bac plastique et un composteur (30€). Le matériel sera mis en place pour la Toussaint.

- **Information sur les Vitraux cassés de l'Eglise**

L'assurance bris de glace prend en charge le remplacement des vitraux cassés.

Ceux-ci seront remplacés en début d'année 2021.

- **Informations Etat de la route d'Etrepilly au quartier des Blanchards.**

Monsieur le Maire et ses adjoints ont envoyé un courrier à Monsieur le Président du département de l'Aisne, Monsieur Nicolas Fricoteaux pour lui rappeler l'état de la route. Ce courrier est effectué avec l'appui du Député Jacques Krabal.

- **Informations devis demandé pour sécurité routière de la commune.**

La société Aisne Application nous a fourni un devis que nous devons approfondir.

Il s'agit de limiter le virage devant la mairie à 30km/h, d'indiquer les passages piétons, le parking etc.

- **Informations : vitesse route de Château Thierry**

Monsieur le Maire a demandé à la gendarmerie d'effectuer des contrôles de vitesse et du stop.

- **Informations : Arbres sur la route de Monthiers.**

Un courrier a été envoyé aux divers propriétaires des bois pour que ceux-ci nettoient les bas cotés et les arbres dangereux. Un document spécifiant le règlement de la voirie a été joint.

- **Date de la prochaine réunion**

**Mardi 12 janvier 2021 à 18h30.**

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.